CONDITIONS REQUISES POUR

Applicables aux élèves qui entrent en

	Diplôme local et diplôme *Regents*	Diplôme *Regents* avancé
	Minimum Requis[1]	
Art de la langue anglaise (ELA)	8	8
Maths au moins 2 crédits scolaires en mathématiques avancées (en géométrie ou algèbre II par ex.)	6	6
Sciences humaines (Social Studies) *Nombre de crédits répartis comme suit :* Histoire mondiale (4) Histoire des États-Unis (2) Citoyenneté et politiques publiques (1) Économie (1)	8	8
Sciences (travail en laboratoire inclus) *Nombre de crédits répartis comme suit :* Sciences de la vie (2) Sciences physiques (2) Sciences de la vie ou sciences physiques (2)	6	6
Langues étrangères [Languages Other Than English (LOTE)][2]	2	6[3]
Arts visuels, musique, danse et/ou théâtre	2	2
Éducation physique Chaque année, distribués selon différentes grilles	4	4
Santé	1	1
Cours à option	7	3
Total	44	44

[1] Le nombre de crédits scolaires requis pour valider les modules de cours techniques et professionnels (Career and Technical Education - CTE) homologués par l'État, varie en fonction des filières. Il se peut qu'on demande aux élèves de totaliser plus de 44 crédits scolaires, pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires portant mention (endorsement) *CTE*. Les élèves des filières *CTE* sont invités à se renseigner auprès de leurs établissements scolaires respectifs sur les conditions à remplir.

[2] Un élève, dont l'*IEP* indique un handicap qui entrave sa capacité à apprendre une langue, peut être dispensé de satisfaire ces exigences.

[3] Les élèves des formations artistiques et ceux des filières techniques et professionnelles (CTE) leur donnant droit à la mention sur leur diplôme *Regents* avancé, n'ont besoin d'avoir que 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE). Lisez les informations au verso pour en savoir plus sur ces mentions (endorsements).

Préparation aux études supérieures et à l'emploi en établissement (College & Career Readiness)

Pour obtenir un diplôme local *Regents* ou *Regents* avancé, les élèves doivent accumuler les crédits scolaires listés à gauche. Suivre et valider les cours supplémentaires indiqués ci-dessous peut leur ouvrir les portes d'universités et autres établissements d'enseignement supérieur et les aider à s'imposer sur le marché du travail.

Cours qui permettent de consolider son bagage pour poursuivre des études universitaires et démarrer une carrière

Séries de cours sur des thèmes spécifiques

Maths : 8 crédits scolaires *Regents* attribués après validation d'un module de cours sur au moins l'une ou plusieurs des matières suivantes :

- ✓ Algèbre I
- ✓ Géométrie
- ✓ Algèbre II

Sciences : 8 crédits scolaires *Regents* attribués après validation d'un module de cours sur au moins 3 des matières suivantes :

- ✓ Environnement vivant
- ✓ Chimie
- ✓ Sciences physiques
- ✓ Un cours *AP* (avancé de pré-placement universitaire) en sciences

Cours avancés (Advanced Courses)

Cours avancés de niveau universitaire (Advanced Placement Courses - AP)

Cours du programme du Baccalauréat International (IB)

Cours donnant droit à des unités de valeur universitaires, tels que :

- ✓ College Now (cours pour se préparer à l'université)
- ✓CUNY Early College

Autres attestations de fin d'études secondaires

Les certificats qui valident les études secondaires n'équivalent pas à un diplôme de lycée (high school diploma). Les élèves qui les reçoivent ont le droit de continuer leur scolarité jusqu'à la fin de l'année scolaire de leurs 21 ans ou jusqu'à ce qu'ils obtiennent un diplôme de lycée s'ils l'obtiennent avant que cette année scolaire se termine. Ces certificats ne peuvent être délivrés qu'après au moins 12 ans de scolarité (l'année de Kindergarten ne pouvant pas être comptabilisée). Pour en savoir plus sur ces certificats, les élèves sont invités à se renseigner auprès de leur établissement scolaire.

Certificat de préparation aux métiers et d'aptitude à l'emploi [*Career Development and Occupational Studies* (CDOS) *Commencement Credential*]

Il atteste que les élèves maîtrisent le programme du *CDOS*, qui les a préparés à occuper un emploi sur un poste de débutant. Les élèves peuvent recevoir ce certificat après avoir fini un ***plan de carrière, un profil de futur(e) embauché(e) et 216 heures de formation à un métier,*** dont ***54 heures au moins de work-based learning (apprentissage, mentorat, stages etc.).*** Ce certificat peut être donné aux élèves sous forme de mention (endorsement) apposée à leur diplôme ou comme un brevet de fin d'études en soi. Ces heures de formation à un métier peuvent également servir à titre d'option +1 (aller au verso pour plus d'information).

Compétences et Atouts acquis Certificat donné pour valider les études secondaires

Il atteste que l'élève a acquis des compétences et atouts d'un niveau scolaire, qu'il(elle) a reçu une formation professionnelle et maîtrise d'autres bases nécessaires à l'apprentissage, l'emploi et une vie active, une fois sorti(e) du système scolaire. Il est réservé aux élèves, victimes de graves troubles cognitifs, qui passent les Examens alternatifs de l'État de New York (New York State Alternate Assessment - NYSAA).

Critères de réussite aux examens →

Abrégé de la Circulaire du Département de l'Éducation de l'État de New York (NYSED Regulation) applicable à compter d'Avril 2016

NYC Department of Education
T&I-24336 (French)

Élèves handicapés : Critères de réussite du diplôme

Épreuves de Regents[4]	Diplôme local (avec ajustement des notes selon le procédé du	Diplôme *Regents*	Diplôme *Regents* avancé
	Minimum requis		
Art de la langue anglaise (ELA)	55+	65+	65+
Maths	Note supérieure ou égale à 55 à l'une des épreuves de mathématiques suivantes : • Algèbre I, • Géométrie OU • Algèbre II	Note supérieure ou égale à 65 à l'une des épreuves de mathématiques suivantes : • Algèbre I, • Géométrie OU • Algèbre II	Note supérieure ou égale à 65 aux trois épreuves de mathématiques suivantes : • Algèbre I, • Géométrie ET • Algèbre II
Sciences humaines (Social Studies)	Note supérieure ou égale à 55 à l'une des épreuves de sciences humaines (social studies) suivantes : • Histoire des États-Unis OU	Note supérieure ou égale à 65 à l'une des épreuves de sciences humaines (social studies) suivantes : • Histoire des États-Unis OU	Note supérieure ou égale à 65 à l'une des épreuves de sciences humaines (social studies) suivantes : • Histoire des États-Unis OU
Sciences	Note supérieure ou égale à 55 à l'une des épreuves de sciences suivantes : • Environnement vivant, • Sciences de la Terre, • Chimie, OU • Sciences physiques	Note supérieure ou égale à 65 à l'une des épreuves de sciences suivantes : • Environnement vivant, • Sciences de la Terre, • Chimie, OU • Sciences physiques	Note supérieure ou égale à 65 à l'épreuve d'Environnement vivant ET à l'une des épreuves de sciences suivantes : • Sciences de la Terre, • Chimie, OU • Sciences physiques
Langues étrangères (Languages Other Than English - LOTE)	Non requise	Non requise	Note supérieure ou égale à 65 à l'une des épreuves de langue étrangère de la Ville de New York (NYC LOTE)[6]
Choix d'une épreuve dite option +1 ou +1 au choix[4]	Note supérieure ou égale à 55 pour tout autre examen Regents ou l'option +1 homologuée par l'État	Note supérieure ou égale à 65 pour tout autre examen Regents ou l'option +1 homologuée par l'État	Note supérieure ou égale à 65 pour tout autre examen Regents ou l'option +1 homologuée par l'État

[4] Il est possible de faire valoir la réussite d'autres tests ou évaluations homologués par le Département de l'Éducation de l'État de New York à titre d'option *+1*, ou bien ces tests ou évaluations peuvent remplacer une épreuve obligatoire. Les élèves doivent se renseigner auprès de leur établissement scolaire pour s'enquérir au sujet de ces options, dont l'option +1 CDOS.

[5] Les élèves qui ont droit à l'ajustement des notes via le procédé du *Safety Net* peuvent obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires avec une note aussi basse que 45 à certaines épreuves, ce, à condition d'avoir eu au moins 65 à d'autres. Pour en savoir plus, les élèves sont invités à se renseigner auprès de leur établissement scolaire pour qu'on leur dise les notes à obtenir s'ils veulent en compenser d'autres plus basses.

[6] Les élèves, qui suivent une formation artistique ou technique et professionnelle (CTE), qui leur donnera droit à une mention (endorsement) sur leur diplôme *Regents* avancé et ceux, dont l'*IEP* indique un handicap entravant leur capacité à apprendre une langue, n'ont pas à passer l'épreuve de langue étrangère (LOTE).

NOTE : La possibilité d'obtenir un diplôme local (Local diploma) est donnée aux élèves titulaires d'un *IEP*, aux bénéficiaires d'un plan d'aménagements *Section 504* ayant droit à l'ajustement du *Safety Net*, et ceux qui sont handicapés mais ont été *declassified* (sortis de l'éducation spécialisée) entre le 8e et le 12e grade et dont le dernier *IEP* indiquait leur droit aux ajustements du *Safety Net*.

Mentions spéciales apposées aux diplômes

Les élèves peuvent obtenir une mention spéciale sur leur diplôme, appelée *endorsements* en anglais, reconnaissant qu'ils ont bien suivi et validé des cours additionnels, et ont réussi des examens supplémentaires. Il est conseillé aux élèves de demander à leur établissement scolaire s'ils ont droit à l'une des mentions suivantes : Arts, CTE, *Honors Designation*, *Mastery in Math* (Mathématiques), *Mastery in Science* (Sciences), Service, et CDOS.

Préparation aux études supérieures et à l'emploi en établissement (College & Career Readiness)

Pour obtenir un diplôme local, *Regents* ou *Regents* avancé, les élèves doivent réussir les examens avec les notes minimum indiquées à gauche. ***Des notes encore plus élevées à ces épreuves, d'autres examens réussis et un diplôme avec une mention (endorsement) sont autant d'atouts capables de consolider le bagage qui leur ouvrira les portes des universités et autres établissements d'enseignement supérieur, et leur permettra de trouver un emploi.***

Résultats qui permettent de consolider son bagage pour poursuivre des études universitaires et démarrer une carrière

Prendre l'une de ces notes pour n'avoir pas à suivre les cours de rattrapage à CUNY.

Expression et compréhension écrites

- ✓ Une note supérieure ou égale à 75 à l'épreuve d'anglais des examens *Regents*
- ✓ Une note supérieure ou égale à 480 à l'épreuve de compréhension écrite (Critical Reading) du *SAT*
- ✓ Une note supérieure ou égale à 20 à l'épreuve d'anglais de l'*ACT*
- ✓ Une note minimum pour la réussite aux épreuves d'évaluation de CUNY

Maths

- ✓ Une note supérieure ou égale à 80 à n'importe quelle épreuve de mathématiques des examens *Regents* ET une note assez élevée pour valider un cours soit d'algèbre II/trigonométrie, soit d'un plus haut niveau
- ✓ Une note supérieure ou égale à 70 à l'épreuve d'algèbre I ou de géométrie des examens *Regents* alignée sur le socle commun (Common Core-aligned Algebra I or Geometry Regents exam) ET une note minimum requise pour valider un cours soit d'algèbre II/trigonométrie, soit d'un plus haut niveau
- ✓ Une note supérieure ou égale à 500 à l'épreuve de mathématiques du *SAT*
- ✓ Une note supérieure ou égale à 21 à l'épreuve de mathématiques de l'*ACT*
- ✓ Une note minimum pour la réussite aux épreuves d'évaluation de CUNY

Autres facteurs de réussite

- ✓ Une note supérieure ou égale à 3 obtenue à l'examen de n'importe quel cours dit *Advanced Placement (AP)*
- ✓ Une note supérieure ou égale à 4 obtenue à n'importe quelle épreuve du Baccalauréat International (IB)
- ✓ La validation d'un cours donnant droit à des crédits universitaires par l'obtention d'un "C" ou d'une meilleure note
- ✓ Obtenir un diplôme *Regents* avancé
- ✓ Obtenir un diplôme avec la mention (endorsement) *CTE* - formation technique et professionnelle, et/ou réussir un examen technique reconnu par l'industrie et donnant droit à une licence et/ou une certification
  - ✓ Obtenir un diplôme avec une mention (endorsement) Spécialité artistique

Credits scolaires à acquérir

CONDITIONS REQUISES POUR

Applicables aux élèves qui entrent en 9e

Élèves handicapés : Crédits scolaires à acquérir

	Diplôme local ou *Regents*	Diplôme *Regents* avancé
	MINIMUM REQUIS[1]	
Art de la langue anglaise (English Language Arts - ELA)	8	8
Mathématiques	6	6
au moins 2 crédits scolaires en mathématiques avancées (en géométrie ou algèbre II par ex.)		
Sciences humaines (social studies)	8	8
Nombre de crédits répartis comme suit :		
Histoire mondiale (4)		
Histoire des États-Unis (2)		
Citoyenneté et politiques publiques (1)		
Économie (1)		
Sciences (travail en laboratoire inclus)	6	6
Nombre de crédits répartis comme suit :		
Sciences de la vie (2)		
Sciences physiques (2)		
Sciences de la vie ou sciences physiques (2)		
Langues étrangères (Languages Other Than English - LOTE)[2]	2	6[3]
Arts visuels, musique, danse et/ou théâtre	2	2
Éducation physique	4	4
Chaque année, distribués selon différentes grilles		
Santé	1	1
Cours à option	7	3
Total	44	44

[1] Le nombre de crédits scolaires requis pour valider les modules de cours techniques et professionnels (Career and Technical Education - CTE) homologués par l'État, varie en fonction des filières. Il est donc possible qu'on demande aux élèves de totaliser plus de 44 crédits scolaires, pour obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires portant mention (endorsement) de leur spécialisation technique et professionnelle *CTE*. Les élèves des filières *CTE* sont invités à se renseigner auprès de leurs établissements scolaires respectifs sur les conditions à remplir.

[2] Les élèves, dont l'*IEP* indique un handicap qui entrave leur capacité à apprendre une langue, peuvent être dispensés de satisfaire ces exigences.

[3] Les élèves, des formations artistiques et ceux des filières techniques et professionnelles (CTE) leur donnant droit à la mention (endorsement) correspondant à leur spécialité sur leur diplôme *Regents* avancé, n'ont besoin d'avoir que 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE). Lisez les informations au verso pour en savoir plus sur ces mentions (endorsements).

Dans la perspective d'une préparation aux études supérieures et à l'emploi

Pour obtenir un diplôme local *Regents* ou *Regents* avancé, les élèves doivent accumuler les crédits scolaires listés à gauche. Suivre et valider les cours supplémentaires indiqués ci-dessous peut leur ouvrir les portes d'universités et autres établissements d'enseignement supérieur et les aider à s'imposer sur le marché du travail.

Cours qui permettent de consolider son bagage pour poursuivre des études universitaires ou démarrer une carrière

Séries de cours sur des thèmes spécifiques

- **Mathématiques :** 8 crédits scolaires *Regents* attribués après validation d'un module de cours sur au moins l'une ou plusieurs des matières suivantes :
  - Algèbre I
  - Géométrie
  - Algèbre II
- **Sciences :** 8 crédits scolaires *Regents* attribués après validation d'un module de cours sur au moins 3 matières parmi les suivantes :
  - Environnement vivant
  - Chimie
  - Sciences physiques
  - Un cours *AP* (avancé de pré-placement universitaire) en sciences

Cours avancés (Advanced Courses)

- Cours avancés de pré-placement universitaire (Advanced Placement - AP)
- Cours du programme du Baccalauréat International (IB)
- Cours donnant droit à des unités de valeur universitaires, tels que ceux de *College Now* ou *CUNY Early College*

Autres attestations de fin d'études secondaires

Les certificats qui valident les études secondaires n'équivalent pas à un diplôme de lycée (high school diploma). Les élèves qui les reçoivent ont le droit de continuer leur scolarité jusqu'à la fin de l'année scolaire de leurs 21 ans ou jusqu'à ce qu'ils obtiennent un diplôme de lycée s'ils l'obtiennent avant que cette année scolaire se termine. Ces certificats ne peuvent être délivrés qu'après au moins 12 ans de scolarité (l'année de Kin*dergarten* ne pouvant pas être comptabilisée). Pour en savoir plus sur ces attestations, les élèves sont invités à se renseigner auprès de leur établissement scolaire.

Certificat de préparation aux métiers et d'aptitude à l'emploi (Career Development and Occupational Studies Commencement - CDOS)

Il atteste que les élèves maîtrisent le programme du *CDOS*, qui les a préparés à occuper un emploi sur un poste de débutant. Les élèves, titulaires d'un *IEP*, qui ont passé les examens standards de l'État de New York, peuvent recevoir ce certificat après avoir défini un plan de carrière, un profil de futur(e) embauché(e) et 216 heures de formation à un métier, dont 54 heures de *work-based learning* (apprentissage, mentorat, stages etc.). Ce certificat peut être accordé aux élèves sous forme de mention (endorsement) apposée à leur diplôme ou comme un brevet de fin d'études en soi.

Certificat de compétences et d'accomplissements (Skills and Achievement Commencement Credential)

Il atteste que l'élève a suivi un minimum de cours et a atteint un certain niveau scolaire, qu'il(elle) a reçu une formation professionnelle et maîtrise les bases pour apprendre, travailler et mener sa vie, une fois sorti(e) du système scolaire. Il est réservé aux élèves, victimes de graves troubles cognitifs, qui passent les Examens alternatifs de l'État de New York (New York State Alternate Assessment - NYSAA).

CONDITIONS REQUISES POUR OBTENIR SON DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES (GRADUATION)

Applicables aux élèves qui entrent en 9e grade en 2015

NYC Department of Education

T&I 22851 (French) SWD Credit Req

Examens à réussir et notes à obtenir →

Abrégé de la Circulaire du Département de l'Éducation de l'État de New York (NYSED Regulation) applicable à compter de mai 2015

Élèves handicapés : Examens à réussir et notes à obtenir

CONDITIONS REQUISES POUR OBTENIR SON DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES (GRADUATION)

Applicables aux élèves qui entrent en 9e grade en 2015

	Diplôme local (avec ajustement des notes selon le procédé du *Safety Net*) [5]	Diplôme *Regents*	Diplôme *Regents* avancé
ÉPREUVE DES EXAMENS *REGENTS*[4]	**MINIMUM REQUIS**		
Art de la langue anglaise (English Language Arts - ELA)	Note supérieure ou égale à 55	Note supérieure ou égale à 65	Note supérieure ou égale à 65
Mathématiques	Note supérieure ou égale à 55 à l'une des épreuves de mathématiques suivantes : • Algèbre I, • Géométrie OU • Algèbre II	Note supérieure ou égale à 65 à l'une des épreuves de mathématiques suivantes : • Algèbre I, • Géométrie OU • Algèbre II	Note supérieure ou égale à 65 aux trois épreuves de mathématiques suivantes : • Algèbre I, • Géométrie ET • Algèbre II
Sciences humaines (social studies)	Note supérieure ou égale à 55 à l'une des épreuves de sciences humaines (social studies) suivantes : • Histoire des États-Unis OU • Géographie & Histoire mondiale	Note supérieure ou égale à 65 à l'une des épreuves de sciences humaines (social studies) suivantes : • Histoire des États-Unis OU • Géographie & Histoire mondiale	Note supérieure ou égale à 65 à l'une des épreuves de sciences humaines (social studies) suivantes : • Histoire des États-Unis OU • Géographie & Histoire mondiale
Sciences	Note supérieure ou égale à 55 à l'une des épreuves de sciences suivantes : • Environnement vivant, • Sciences de la Terre, • Chimie OU • Sciences physiques	Note supérieure ou égale à 65 à l'une des épreuves de sciences suivantes : • Environnement vivant, • Sciences de la Terre, • Chimie OU • Sciences physiques	Note supérieure ou égale à 65 à l'épreuve d'Environnement vivant ET à l'une des épreuves de sciences suivantes : • Sciences de la Terre, • Chimie OU • Sciences physiques
Langues étrangères (Languages Other Than English - LOTE)	Non requise	Non requise	Note supérieure ou égale à 65 à l'une des épreuves de langue étrangère de la Ville de New York (NYC LOTE)[6]
Choix d'une épreuve dite +1 au choix	Note supérieure ou égale à 55 à une autre épreuve Regents ou évaluation/test homologué par l'État dit +1	Note supérieure ou égale à 65 à une autre épreuve Regents ou évaluation/test homologué par l'État dit +1	Note supérieure ou égale à 65 à une autre épreuve Regents ou évaluation/test homologué par l'État dit +1

[4] Il est possible de faire valoir la réussite d'autres tests ou évaluations homologués par le Département de l'Éducation de l'État de New York à titre d'épreuve dite +1 au choix. De même, ces tests ou évaluations peuvent remplacer une épreuve obligatoire. Il est conseillé aux élèves de se renseigner auprès de leur établissement scolaire pour savoir quels tests et évaluations peuvent tenir lieu d'examen de remplacement.

[5] Les élèves qui ont droit à l'ajustement des notes via le procédé du Safety Net peuvent obtenir leur diplôme de fin d'études secondaires avec une note aussi basse que 45 à certaines épreuves, ce, à condition d'avoir eu au moins 65 à d'autres. Pour en savoir plus, les élèves sont invités à se renseigner auprès de leur établissement scolaire où on leur dira quelles notes sont à obtenir s'ils veulent en compenser d'autres plus basses.

[6] Les élèves, qui suivent une formation artistique ou technique et professionnelle (CTE), qui leur donnera droit à une mention (endorsement) sur leur diplôme Regents avancé et ceux, dont l'IEP indique un handicap entravant leur capacité à apprendre une langue, sont dispensés de l'épreuve de langue étrangère (LOTE).

NOTE : La possibilité d'obtenir un diplôme local (Local diploma) est donnée aux élèves titulaires d'un IEP, aux bénéficiaires d'un plan d'aménagements Section 504 ayant droit à l'ajustement du Safety Net, et ceux qui sont handicapés mais ont été declassified (sortis de l'éducation spécialisée) entre le 8e et le 12e grade et dont le dernier IEP indiquait leur droit aux ajustements du Safety Net.

Dans la perspective d'une préparation aux études supérieures et à l'emploi

Pour obtenir un diplôme local, *Regents* ou *Regents* avancé, les élèves doivent réussir les examens avec les notes minimum indiquées à gauche. Des notes encore plus élevées à ces épreuves, d'autres examens réussis et un diplôme avec une mention (endorsement) sont autant d'atouts capables de consolider le bagage qui leur ouvrira les portes des universités et autres établissements d'enseignement supérieur, et leur permettra de trouver un emploi.

Cartes à jouer pour avoir plus de chances d'entrer à l'université et de s'imposer sur le marché du travail

- Pour être admis(e) à suivre un cursus de quatre ans à l'Université de la Ville de New York (CUNY college) et/ou éviter d'avoir à rattraper des unités de valeur dans les établissements universitaires publics de cette dernière (CUNY Community Colleges), obtenez l'un ou plusieurs des résultats suivants :
  - **Expression et compréhension écrites**
    - Une note supérieure ou égale à 75 à l'épreuve d'anglais des examens Regents
    - Une note supérieure ou égale à 480 à l'épreuve compréhension écrite (Critical Reading) du SAT
    - Une note supérieure ou égale à 20 à l'épreuve d'anglais de l'ACT
    - Une note supérieure ou égale à 70 à la partie compréhension écrite (Reading) et une d'au moins 56 à celle d'expression écrite (Writing) des tests d'entrée de l'Université de la Ville de New York (CUNY Assessment Test)
  - **Mathématiques**
    - Une note supérieure ou égale à 80 à n'importe quelle épreuve de mathématiques des examens Regents ET une note assez élevée pour valider un cours soit d'algèbre II/Trigonométrie, soit d'un plus haut niveau
    - Une note supérieure ou égale à 70 à l'épreuve d'algèbre I des examens Regents alignée sur le socle commun (Common Core-aligned Algebra I Regents exam) ET une note assez élevée pour valider un cours soit d'algèbre II/Trigonométrie, soit d'un plus haut niveau
    - Une note supérieure ou égale à 500 à l'épreuve de mathématiques du SAT
    - Une note supérieure ou égale à 21 à l'épreuve de mathématiques de l'ACT
    - Une note supérieure ou égale à 45 à l'épreuve de mathématiques I des tests d'entrée de l'Université de la Ville de New York (CUNY)
    - Une note supérieure ou égale à 40 à l'épreuve de mathématiques II des tests d'entrée de l'Université de la Ville de New York (CUNY)
- Obtenez une note supérieure ou égale à 3 à l'examen de n'importe quel cours AP de pré-placement universitaire dit Advanced Placement
- Obtenez une note supérieure ou égale à 4 à n'importe quelle épreuve du Baccalauréat International (IB)
- Suivez un cours donnant droit à des crédits universitaires et validez-le en obtenant un « C » ou une meilleure note
- Obtenez un diplôme Regents avancé
- Obtenez un diplôme avec la mention (endorsement) CTE - formation technique et professionnelle, et/ou réussissez un examen technique reconnu par l'industrie et donnant droit à une licence et/ou une certification
- Obtenez un diplôme avec une mention (endorsement) Spécialité artistique

MENTIONS SPÉCIALES APPOSÉES AUX DIPLÔMES

Les élèves peuvent obtenir une mention spéciale sur leur diplôme, appelée *endorsements* en anglais, reconnaissant qu'ils ont bien suivi et validé des cours additionnels, et ont réussi des examens supplémentaires.

Mention Spécialité artistique (Arts Endorsement)	Mention Formation technique et professionnelle (CTE Endorsement)	Mention d'excellence (Honors Designation)	Mention Très bien en mathématiques (Mastery in Math)	Mention Très bien en sciences (Mastery in Science)	Mention Mission d'intérêt général (Service Endorsement)
Pour l'obtenir, les élèves doivent capitaliser 10 crédits scolaires dans une discipline artistique (arts visuels, musique, danse ou théâtre) et réussir l'épreuve d'expression artistique correspondante. La somme totale des crédits scolaires peut excéder 44.	Les élèves des programmes CTE d'études techniques et professionnelles homologués ont à remplir des critères d'acquisition de crédits scolaires et de réussite d'examens différents. Le total des crédits à cumuler varie selon la filière et peut dépasser 44.	Pour l'avoir, les élèves doivent avoir une moyenne d'au moins 90 aux épreuves Regents requises pour le diplôme dont ils passent l'examen.	Les élèves doivent obtenir au moins 85 à chacune des trois épreuves de mathématiques des examens Regents et satisfaire les conditions d'obtention du diplôme Regents avancé.	Les élèves doivent obtenir au moins 85 à chacune des trois épreuves de sciences des examens Regents et satisfaire les conditions d'obtention du diplôme Regents avancé.	Les élèves doivent avoir passé 100 heures au service d'une mission d'intérêt général durant leurs années de lycée, soit de leur propre initiative, soit via un module de service-learning, voire un programme service program d'engagement bénévole de leur établissement scolaire.

NYC Department of Education

Crédits scolaires à acquérir →

Élèves handicapés : Crédits scolaires à acquérir

Les élèves handicapés doivent avoir accès à un programme d'école conforme aux normes d'apprentissage pour le niveau de lycée pour leur permettre de convoiter le diplôme le plus élevé possible.

	Diplôme *Regents* ou Diplôme local	Diplôme *Regents* avancé
	NOMBRE MINIMUM DE CRÉDITS	
Anglais	8	8
Sciences humaines (social studies) *Nombre de crédits répartis comme suit :* Histoire mondiale (4) Histoire des États-Unis (2) Citoyenneté et politiques publiques (1) Économie (1)	8	8
Sciences (travail en laboratoire inclus) *Nombre de crédits répartis comme suit :* Sciences de la vie (2) Sciences physiques (2) Sciences de la vie ou sciences physiques (2)	6	6
Mathématiques dont au moins 2 crédits scolaires en mathématiques avancées (en géométrie ou algèbre II par ex.).	6	6
Langue étrangère (Language Other than English - LOTE)*	2	6
Arts visuels, musique, danse et/ou théâtre	2	2
Éducation physique (nombre de crédits par an)	4	4
Santé	1	1
Cours à option	7	3
Total	44	44

Pensez à l'avenir

Parallèlement au travail leur permettant d'obtenir le diplôme de lycée, les élèves peuvent se préparer aux études universitaires et à l'emploi en validant les crédits scolaires et cours suivants :

Modules de cours dans une spécialité

Sciences : Huit (8) crédits scolaires *Regents* attribués après validation d'un module de cours sur au moins trois matières parmi les suivantes : environnement vivant, chimie, sciences physiques ou sciences *AP*

Mathématiques : Huit (8) crédits scolaires *Regents* attribués après validation d'un module de cours contenant au moins : algèbre I, géométrie et algèbre II

Cours avancés (Advanced Courses)

- Cours avancés de niveau universitaire (Advanced Placement Courses - AP)
- Cours donnant droit à des crédits universitaires comme ceux de *College Now ou CUNY Early College*
- Cours du programme du Baccalauréat International (IB)
- Cours de préparation à l'université certifiés par le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE)**

Qualifications alternatives déjà en place (disponibles aux élèves titulaires d'un IEP)

Certificat de préparation aux métiers et d'aptitude à l'emploi (Career Development and Occupational Studies Commencement Credential) :
Ce certificat est une attestation que l'élève est prêt à un poste de débutant et qu'il a suivi et satisfait à toutes les normes d'apprentissage d'un plan de carrière & formation professionnelle (Career Development and Occupational Studies - CDOS). Les élèves titulaires d'un IEP qui participent à des évaluations standards de l'État de New York peuvent recevoir ce certificat après avoir complètement fini un plan de carrière, élaboré un profil sur la capacité d'insertion professionnelle et achevé 216 heures de préparation à l'emploi, dont 54 heures d'apprentissage en milieu professionnel. Le certificat CDOS d'aptitude à l'emploi ne peut être délivré qu'en forme de mention sur un diplôme ou comme certificat à part entière après au moins 12 ans d'éducation, sans compter le Kindergarten. Pour plus d'informations, consultez http://tinyurl.com/nys-cdos.

Certificat de compétences et d'accomplissements (Skills and Achievement Commencement Credential) Ce certificat atteste que l'élève a certaines compétences et atouts, qu'il(elle) est capable d'étudier de manière relativement autonome, qu'il(elle) a reçu une formation professionnelle et maîtrise les bases pour apprendre, travailler et mener sa vie, une fois sorti(e) du système scolaire. Ce certificat ne peut être délivré qu'aux élèves gravement handicapés qui participent à l'évaluation alternative de l'État de New York (New York State Alternate Assessment - NYSAA) après au moins 12 ans d'éducation, sans compter le Kindergarten. Pour plus d'informations, consultez http://tinyurl.com/nys-sacc.

Ces certificats n'ont pas valeur de diplôme de lycée. Les élèves qui reçoivent ces certificats ont le droit de continuer leur scolarité jusqu'à ce qu'ils obtiennent un diplôme de lycée ou jusqu'à la fin de l'année scolaire de leur 21 ans.

* Un élève dont l'IEP indique que son handicap altère sa capacité d'apprendre une langue peut obtenir une dispense de cette condition. En outre, les élèves, ayant suivi une formation artistique ou technique et professionnelle leur donnant droit à la mention correspondant à leur spécialité sur leur diplôme *Regents* avancé, n'ont besoin d'avoir que 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE) et ne sont pas obligés de passer l'épreuve de langue (LOTE). Voir au dos pour en savoir plus sur ces mentions d'une spécialité apposées au diplôme. Pour en savoir plus sur les règles concernant l'épreuve de langue (LOTE) veuillez consulter http://tinyurl.com/LOTEFAQ.

** Les élèves, ayant suivi une formation artistique ou technique et professionnelle leur donnant droit à la mention correspondant à leur spécialité sur leur diplôme *Regents* avancé, n'ont besoin d'avoir que 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE) et ne sont pas obligés de passer l'épreuve de langue (LOTE). Voir au dos pour en savoir plus sur ces mentions.

NYC Department of Education

Examens à réussir et notes à obtenir →

Abrégé de la Circulaire Partie 100.5 du Département de l'Éducation de l'État de New York (NYSED Regulation 100.5). Actualisé en mai 2014. Visitez www.p12.nysed.gov/part100/pages/1005.html.

CONDITIONS REQUISES POUR OBTENIR SON DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES (GRADUATION)

Pour les élèves handicapés entrant en 9e grade en septembre 2014

Élèves handicapés : Examens à réussir et notes à obtenir

ÉPREUVES DES EXAMENS *REGENTS*	Diplôme local (Mesure de protection) +	Diplôme *Regents*	Diplôme *Regents* avancé
	NOTES MINIMUM		
Anglais Tronc commun (Common Core ELA)†	**Note alternative^**	**Note plancher^**	**Note plancher^**
Mathématiques Tronc commun (Common Core Math)†	Note alternative^ à l'une des épreuves de mathématiques : • Algèbre I, • Géométrie OU • Algèbre II	Note plancher^ à l'une des épreuves de mathématiques : • Algèbre I, • Géométrie OU • Algèbre II	Note plancher^ aux trois épreuves de mathématiques : • Algèbre I, • Géométrie ET • Algèbre II
Géographie et histoire mondiales	**55 +**	**65 +**	**65 +**
Institutions et histoire des États-Unis	**55 +**	**65 +**	**65 +**
Sciences	Au moins 55 à l'une des épreuves de sciences parmi les suivantes : • Environnement vivant, • Sciences de la Terre, • Chimie OU • Sciences physiques	Au moins 65 à l'une des épreuves de sciences parmi les suivantes : • Environnement vivant, • Sciences de la Terre, • Chimie OU • Sciences physiques	Au moins 65 à deux épreuves de sciences parmi les suivantes : • Environnement vivant ET • Sciences de la Terre, • Chimie OU • Sciences physiques
Épreuve de la Ville de New York en langue étrangère (Language Other than English - LOTE)*	**Facultative**	**Facultative**	**65 +**

Pensez à l'avenir

Outre obtenir leur diplôme de lycée, les élèves peuvent montrer combien ils sont préparés aux études universitaires et à l'emploi avec les acquis suivants :

- **Une note supérieure ou égale à 3 obtenue à l'examen de n'importe quel cours dit *Advanced Placement (AP)***
- **La validation d'un cours donnant droit à des crédits universitaires par l'obtention d'un « C » ou d'une meilleure note**
- **L'obtention d'un diplôme *Regents* avancé**
- **L'obtention d'un diplôme avec une mention *CTE* (formation technique et professionnelle) et/ou la réussite d'un examen technique reconnu par l'industrie et donnant droit à une licence et/ou une certification**
- **L'obtention d'un diplôme avec une mention Spécialité artistique**
- **Une note supérieure ou égale à 4 obtenue à n'importe quelle épreuve du Baccalauréat International (IB)**

Épreuves de tronc commun des examens *Regents*

† L'État de New York a décidé, qu'à compter de l'année scolaire 2013-2014, les épreuves d'anglais (ELA) et de mathématiques des examens *Regents* mesureront la maîtrise, par les élèves, des programmes scolaires de tronc commun (Common Core standards).

- **Les élèves, qui entrent en 9e grade à la rentrée de 2013-2014 ou à celle des années suivantes, doivent réussir l'épreuve *Regents* d'anglais (ELA) alignée sur le programme officiel de tronc commun.**
- **Les élèves, qui commencent à étudier les mathématiques niveau lycée (généralement l'algèbre) en 2013-2014 ou les années suivantes, sont tenus d'en réussir la ou les épreuves *Regents* inspirées du programme officiel de tronc commun de mathématiques.**

Jusqu'à janvier 2015, les élèves auront la possibilité de passer les épreuves de *Regents* de mathématiques Tronc commun (Common Core exams) et d'autres non-calquées sur ce socle commun d'apprentissage (non-Common Core exams). La note la plus élevée sera prise en compte dans l'évaluation du travail de l'élève pour voir s'il remplit les conditions requises pour obtenir le diplôme de fin d'études secondaires (graduation).

Pour en savoir plus sur les programmes de tronc commun (Common Core standards), allez sur http://schools.nyc.gov/Academics/CommonCoreLibrary/ForFamilies/default.htm

^Notes planchers, notes alternatives pour les élèves handicapés et indicateurs de préparation aux études supérieures utilisés dans ces épreuves *Regents* seront définis après juin 2014. Consultez http://www.p12.nysed.gov/assessment/hsgen**.**

◊ L'option du diplôme local est disponible pour les élèves titulaires d'un IEP, ceux ayant un plan 504 spécifiant qu'ils ont droit à une mesure de protection (Safety Net) et les élèves handicapés qui ne font plus partie des élèves classés « en éducation spécialisée », désignés comme étant « declassified » alors qu'ils poursuivaient leur scolarité du 8e au 12e grade et dont le dernier IEP indiquait leur droit à une mesure de protection.

Mentions spéciales apposées aux diplômes : Les élèves peuvent obtenir une mention spéciale, sur leur diplôme, reconnaissant qu'ils ont bien suivi et validé des cours additionnels, et ont réussi des examens supplémentaires.

- **Mention Spécialité artistique :** Pour l'obtenir, les élèves doivent capitaliser 10 crédits scolaires dans une discipline artistique (arts visuels, musique, danse ou théâtre) et passer l'épreuve d'expression artistique correspondante. Ceux qui ont reçu cette mention, au diplôme *Regents* avancé, sont tenus d'acquérir 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE) mais n'ont pas à réussir l'épreuve de langue (LOTE).
- **Mention Formation technique et professionnelle (CTE) :** Les élèves des programmes *CTE* d'études techniques et professionnelles homologués ont à remplir des critères d'acquisition de crédits scolaires et de réussite d'examens différents. Le total des crédits à cumuler dépend de la filière et peut dépasser 44. Ceux qui ont reçu cette mention, au diplôme *Regents* avancé, sont tenus d'acquérir 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE) mais n'ont pas à réussir l'épreuve de langue (LOTE).
- **Mention d'excellence :** Pour l'avoir, les élèves doivent obtenir une moyenne d'au moins 90 aux épreuves *Regents* obligatoires pour leur type de diplôme. Les examens *Regents* de Tronc commun venant d'être mis en place, il se peut que le Département de l'Éducation de l'État de New York détermine une nouvelle valeur plancher de la moyenne autorisant l'attribution de cette mention.
- **Mention Maîtrise des mathématiques (diplôme *Regents* avancé uniquement) :** Pour l'avoir, les élèves doivent obtenir une note supérieure ou égale à 85 à chacune des trois épreuves *Regents* de mathématiques. Il se peut que le Département de l'Éducation de l'État de New York détermine une nouvelle note plancher autorisant l'attribution de cette mention aux élèves qui passent les épreuves *Regents* de Tronc commun.
- **Mention Maîtrise des sciences (diplôme *Regents* avancé uniquement) :** Pour l'avoir, les élèves doivent obtenir une note supérieure ou égale à 85 à chacune des trois épreuves *Regents* de sciences.
- **Certificat accrédité de préparation aux métiers et d'aptitude à l'emploi (Career Development and Occupational Studies (CDOS) endorsement) :** Il peut être accordé sous forme de cachet sur un diplôme avancé, un diplôme *Regents* ou un diplôme local pour les élèves handicapés uniquement, aux élèves qui remplissent les conditions du diplôme et du certificat CDOS. Consultez http://tinyurl.com/nys-cdos.

*Un élève dont l'IEP indique que son handicap altère sa capacité d'apprendre une langue peut obtenir une dispense de cette condition. Pour plus d'informations, consultez http://tinyurl.com/LOTEFAQ.

CONDITIONS REQUISES POUR OBTENIR SON DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES (GRADUATION)

Pour les élèves handicapés entrant en 9e grade en septembre 2014

Crédits scolaires à acquérir →

Abrégé de la Circulaire Partie 100.5 du Département de l'Éducation de l'État de New York (NYSED Regulation 100.5). Actualisé en mai 2014. Visitez www.p12.nysed.gov/part100/pages/1005.html.

NYC Department of Education

T&I-21208 (French) SWD

Crédits scolaires à acquérir

Les élèves handicapés doivent avoir accès à un programme d'école conforme aux normes d'apprentissage pour le niveau de lycée pour leur permettre de convoiter le diplôme le plus élevé possible.

	Diplôme Regents ou Diplôme local	Diplôme Regents Avancé
	NOMBRE MINIMUM DE CRÉDITS	
Anglais	8	8
Sciences humaines (social studies) *Nombre de crédits répartis comme suit :* Histoire mondiale (4) Histoire des États-Unis (2) Citoyenneté et politiques publiques (1) Économie (1)	8	8
Sciences (travail en laboratoire inclus) *Nombre de crédits répartis comme suit :* Sciences de la vie (2) Sciences physiques (2) Sciences de la vie ou sciences physiques (2)	6	6
Mathématiques dont au moins 2 crédits scolaires en mathématiques avancées (en géométrie ou algèbre II par ex.).	6	6
Langue étrangère (Language Other than English - LOTE)	2	6*
Arts visuels, musique, danse et/ou théâtre	2	2
Éducation physique (nombre de crédits par an)	4	4
Santé	1	1
Cours à option	7	3
Total	44	44

Pensez à l'avenir

Parallèlement au travail leur permettant d'obtenir le diplôme de lycée, les élèves peuvent se préparer aux études universitaires et à l'emploi en validant les crédits scolaires et cours suivants :

Modules de cours dans une spécialité

Sciences : Huit (8) crédits scolaires *Regents* attribués après validation d'un module de cours sur au moins trois matières parmi les suivantes : environnement vivant, chimie, sciences physiques ou sciences *AP*

Mathématiques : Huit (8) crédits scolaires *Regents* attribués après validation d'un module de cours contenant au moins : algèbre I, géométrie et algèbre II

Cours avancés (Advanced Courses)

- Cours avancés de niveau universitaire (Advanced Placement Courses - AP)
- Cours donnant droit à des crédits universitaires comme ceux de *College Now* ou *CUNY Early College*
- Cours du programme du Baccalauréat International (IB)
- Cours de préparation à l'université certifiés par le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE)**

Qualifications alternatives déjà en place (disponibles aux élèves titulaires d'un IEP)

Certificat de préparation aux métiers & d'aptitude au premier emploi (Career Development and Occupational Studies Commencement Credential) : Ce certificat est une attestation que l'élève est prêt à un poste de débutant et qu'il a suivi et satisfait à toutes les normes d'apprentissage d'un plan de carrière & formation professionnelle (Career Development and Occupational Studies - CDOS). Les élèves titulaires d'un IEP qui participent à des évaluations standards de l'État de New York peuvent recevoir ce certificat après avoir complètement fini un plan de carrière, élaboré un profil sur la capacité d'insertion professionnelle et achevé 216 heures de préparation à l'emploi, dont 54 heures d'apprentissage en milieu professionnel. Le certificat CDOS d'aptitude à un premier emploi peut être délivré en supplément au diplôme ou comme certificat à part entière après au moins 12 ans d'éducation, à l'exception du Kindergarten.
Pour plus d'informations, consultez http://tinyurl.com/nys-cdos.

Certificat de compétences et d'aptitude au premier emploi : Ce certificat est une attestation des compétences de l'élève, de ses points forts et des niveaux d'indépendance scolaire, de formation professionnelle et des compétences de base nécessaires pour la vie, la poursuite des études et le travail après le lycée. Ce certificat ne peut être délivré qu'aux élèves gravement handicapés qui participent à l'évaluation alternative de l'État de New York (New York State Alternate Assessment - NYSAA) après au moins 12 ans d'éducation, sans compter le Kindergarten. Pour plus d'informations, consultez http://tinyurl.com/nys-sacc.

Ces certificats ne sont pas l'équivalent du diplôme de fin d'études secondaires. Les élèves qui reçoivent ces certificats ont le droit de continuer leur scolarité jusqu'à ce qu'ils obtiennent un diplôme de lycée ou jusqu'à la fin de l'année scolaire de leur 21 ans.

* Les élèves, ayant suivi une formation artistique ou technique et professionnelle leur donnant droit à la mention correspondant à leur spécialité sur leur diplôme *Regents* avancé, n'ont besoin d'avoir que 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE) et ne sont pas obligés de passer l'épreuve de langue (LOTE). Voir au dos pour en savoir plus sur ces mentions d'une spécialité apposées au diplôme.

** Pour vous renseigner davantage sur les cours de préparation à l'université certifiés par le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE), visitez : http://schools.nyc.gov/Accountability/tools/report/default.htm.

CONDITIONS REQUISES POUR OBTENIR SON DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES (GRADUATION)

Pour les élèves handicapés entrant en 9e grade en septembre 2013

NYC Department of Education

Examens à réussir et notes à obtenir →

Abrégé de la Circulaire Partie 100.5 du Département de l'Éducation de l'État de New York (NYSED Regulation 100.5). Actualisé en mai 2013. Visitez www.p12.nysed.gov/part100/pages/1005.html.

Examens à réussir et notes à obtenir

	Diplôme local (Mesure de protection) +	Diplôme *Regents*	Diplôme *Regents* avancé
ÉPREUVES DES EXAMENS *REGENTS*	NOTES MINIMUM		
Anglais Tronc commun (Common Core ELA)†	Note alternative^	Note plancher^	Note plancher^
Mathématiques Tronc commun (Common Core Math)†	Note alternative^ à l'une des épreuves de mathématiques : • Algèbre I, • Géométrie OU • Algèbre II	Note plancher^ à l'une des épreuves de mathématiques : • Algèbre I, • Géométrie OU • Algèbre II	Note plancher^ aux trois épreuves de mathématiques : • Algèbre I, • Géométrie ET • Algèbre II
Géographie et histoire mondiales	55 +	65 +	65 +
Institutions et histoire des États-Unis	55 +	65 +	65 +
Sciences	Au moins 55 à l'une des épreuves de sciences parmi les suivantes : • Environnement vivant, • Sciences de la Terre, • Chimie OU • Sciences physiques	Au moins 65 à l'une des épreuves de sciences parmi les suivantes : • Environnement vivant, • Sciences de la Terre, • Chimie OU • Sciences physiques	Au moins 65 à deux épreuves de sciences parmi les suivantes : • Environnement vivant ET • Sciences de la Terre, • Chimie OU • Sciences physiques
Épreuve de la Ville de New York en langue étrangère (Language Other than English - LOTE)	Facultative	Facultative	65 +

Pensez à l'avenir

Outre obtenir leur diplôme de lycée, les élèves peuvent montrer combien ils sont préparés aux études universitaires et à l'emploi avec les acquis suivants :

- **Une note supérieure ou égale à 3 obtenue à l'examen de n'importe quel cours dit *Advanced Placement (AP)***
- **La validation d'un cours donnant droit à des crédits universitaires par l'obtention d'un « C » ou d'une meilleure note**
- **L'obtention d'un diplôme *Regents* avancé**
- **L'obtention d'un diplôme avec une mention *CTE* (formation technique et professionnelle) et/ou la réussite d'un examen technique reconnu par l'industrie et donnant droit à une licence et/ou une certification**
- **L'obtention d'un diplôme avec une mention Spécialité artistique**
- **Une note supérieure ou égale à 4 obtenue à n'importe quelle épreuve du Baccalauréat International (IB)**

Épreuves de tronc commun des examens *Regents*

† **L'État de New York a décidé, qu'à compter de l'année scolaire 2013-2014, les épreuves d'anglais (ELA) et de mathématiques des examens *Regents* mesureront la maîtrise, par les élèves, des programmes scolaires de tronc commun (Common Core standards).**
- **Les élèves, qui entrent en 9e grade à la rentrée 2013 et à celle des années suivantes, doivent réussir l'épreuve *Regents* d'anglais (ELA) alignée sur le programme officiel de tronc commun.**
- **Ceux, qui commencent à étudier les mathématiques niveau lycée (généralement l'algèbre) en 2013-2014 ou les années suivantes, sont tenus d'en réussir la ou les épreuves *Regents* inspirées du programme officiel de tronc commun de mathématiques.**

Règle applicable uniquement aux sessions de juin et d'août 2014 : pour réussir les épreuves *Regents* d'anglais (ELA) et de mathématiques, les élèves auront le choix entre les épreuves de Tronc commun (Common Core exams) et d'autres non-calquées sur ce socle commun d'apprentissage (non-Common Core exams). Pour en savoir plus sur les programmes de tronc commun (Common Core standards), allez sur http://schools.nyc.gov/Academics/CommonCoreLibrary/ForFamilies/default.htm.

^Notes planchers, notes alternatives pour les élèves handicapés et indicateurs de préparation aux études supérieures utilisés dans ces épreuves *Regents* seront définis après juin 2014. Consultez le site :http://www.p12.nysed.gov/assessment/hsgen/**.**

+ L'option du diplôme local est disponible pour les élèves titulaires d'un IEP, ceux ayant un plan 504 spécifiant qu'ils ont droit à une mesure de protection (Safety Net) et les élèves handicapés qui ne font plus partie des élèves classés « en éducation spécialisée », désignés comme étant « declassified » alors qu'ils poursuivaient leur scolarité du 8e au 12e grade et dont le dernier IEP indiquait leur droit à une mesure de protection.

Mentions spéciales apposées aux diplômes : Les élèves peuvent obtenir une mention spéciale, sur leur diplôme, reconnaissant qu'ils ont bien suivi et validé des cours additionnels, et ont réussi des examens supplémentaires.

- **Mention Spécialité artistique :** Pour l'obtenir, les élèves doivent capitaliser 10 crédits scolaires dans une discipline artistique (arts visuels, musique, danse ou théâtre) et passer l'épreuve d'expression artistique correspondante. Ceux qui ont reçu cette mention, au diplôme *Regents* avancé, sont tenus d'acquérir 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE) mais n'ont pas à réussir l'épreuve de langue (LOTE).
- **Mention Formation technique et professionnelle (CTE) :** Les élèves des programmes *CTE* d'études techniques et professionnelles homologués ont à remplir des critères d'acquisition de crédits scolaires et de réussite d'examens différents. Le total des crédits à cumuler dépend de la filière et peut dépasser 44. Ceux qui ont reçu la mention *CTE*, au diplôme *Regents* avancé, sont tenus d'acquérir 2 crédits scolaires en langue étrangère (LOTE) mais n'ont pas à réussir l'épreuve de langue (LOTE).
- **Mention d'excellence :** Pour l'avoir, les élèves doivent obtenir une moyenne d'au moins 90 aux épreuves *Regents* obligatoires pour leur type de diplôme. Les examens *Regents* de Tronc commun venant d'être mis en place, il se peut que le Département de l'Éducation de l'État de New York détermine une nouvelle valeur plancher de la moyenne autorisant l'attribution de cette mention.
- **Mention Maîtrise des mathématiques (diplôme *Regents* avancé uniquement) :** Pour l'avoir, les élèves doivent obtenir une note supérieure ou égale à 85 à chacune des trois épreuves *Regents* de mathématiques. Il se peut que le Département de l'Éducation de l'État de New York détermine une nouvelle note plancher autorisant l'attribution de cette mention aux élèves qui passent les épreuves *Regents* de Tronc commun.
- **Mention Maîtrise des sciences (diplôme *Regents* avancé uniquement) :** Pour l'avoir, les élèves doivent obtenir une note supérieure ou égale à 85 à chacune des trois épreuves *Regents* de sciences.

CONDITIONS REQUISES POUR OBTENIR SON DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES SECONDAIRES (GRADUATION)

Pour les élèves handicapés entrant en 9e grade en septembre 2013

NYC Department of Education

Crédits scolaires à acquérir →

Abrégé de la Circulaire Partie 100.5 du Département de l'Éducation de l'État de New York (NYSED Regulation 100.5). Actualisé en mai 2013. Visitez www.p12.nysed.gov/part100/pages/1005.html.

T&I-20952 (French)

Élèves handicapés : Crédits requis

Élèves handicapés qui ont le droit à la scolarisation conformément à la section 3203 ou 4202(5) de la Loi sur l'Éducation

	Diplôme Regents ou Diplôme local	Diplôme Regents avancé
	NOMBRE MINIMUM DE CRÉDITS	
Anglais	8	
Études sociales	8	
Histoire mondiale	4	
Histoire des États-Unis	2	
Économie	1	
Participation au gouvernement	1	
Sciences (y compris en laboratoire)	6	
Sciences de la vie	2	
Sciences physiques	2	
Sciences de la vie ou sciences physiques	2	
Mathématiques	6*	
Langues autres que l'anglais (LOTE)	2	6**
Arts visuels, musique, danse et/ou théâtre	2^	
Éducation à la santé et éducation physique	5	
Éducation physique	4	
Éducation à la santé	1	
Cours à options	7	3
Total	44	44

Diplômes agréés

- Les élèves peuvent décrocher un diplôme Regents ou un diplôme Regents avancé avec **mention d'honneur** s'ils obtiennent 90+ de moyenne aux examens Regents obligatoires.
- ^Les élèves peuvent obtenir un diplôme Regents ou un diplôme Regents avancé avec **cachet artistique** s'ils accumulent 10 crédits scolaires à une discipline artistique (danse, musique, théâtre ou arts visuels) et réussissent à l'évaluation d'art correspondante.
- Les élèves suivant des programmes d'enseignement technique et professionnel (CTE) approuvés par l'État de New York doivent remplir les conditions alternatives d'accumulation de crédits et d'évaluation pour obtenir un **diplôme avec cachet CTE**.

Pensez au futur

En plus de l'obtention de leur diplôme de fin d'études secondaires, les élèves peuvent se préparer aux études supérieures et à l'emploi en finissant avec succès :

Modules de matières spécifiques

Sciences : 8 crédits scolaires validant le niveau Regents, notamment un module qui comprend au moins trois matières parmi les matières suivantes : l'environnement vivant, la chimie, la physique ou des cours avancés de sciences

Mathématiques : 8 crédits scolaires validant le niveau Regents, notamment un module qui comprend au moins les matières suivantes : l'algèbre intégrée, la géométrie et l'algèbre 2/la trigonométrie^^

Cours avancés

- Cours avancés de niveau universitaire (AP)
- Cours validant des crédits universitaires, notamment ceux proposés par les programmes College Now ou CUNY Early College
- Cours du baccalauréat international (IB)
- Cours préparatoires aux études supérieures certifiés par le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE)^^^

Diplôme IEP

Comme le précise la Disposition Réglementaire 100.9 du Commissaire à l'Éducation à l'État de New York (NYS), un élève handicapé qui a atteint les objectifs d'apprentissage selon les normes standards précisées dans son Programme d'Éducation Personnalisé (Individualized Education Program ou IEP) actuel, peut avoir droit à un diplôme de lycée IEP soit au terme de l'année scolaire où il a atteint 21 ans soit sur demande de l'un des parents et/ou de l'élève après douze ans de fréquentation d'école ou après une scolarité substantielle équivalente effectuée ailleurs.

Le diplôme IEP est une reconnaissance que l'élève a atteint les objectifs éducatifs basés sur des normes d'apprentissage d'un niveau approprié spécifiées dans son IEP actuel. Ce diplôme n'est pas pour autant un diplôme basé sur les normes standards et n'est pas reconnu par cet État comme étant équivalent au diplôme de lycée classique. Par conséquent, un élève qui, au terme de sa scolarité, obtient un diplôme IEP au lieu d'un diplôme classique aura des possibilités limitées en ce qui concerne la poursuite d'études post-secondaires ou la capacité d'insertion professionnelle.

Le diplôme IEP sera accompagné par une déclaration écrite garantissant le droit de l'élève à continuer sa scolarité en écoles publiques jusqu'à l'obtention du diplôme de lycée ou jusqu'au terme de l'année scolaire de ses 21 ans, selon celui de ces deux événements qui précède l'autre.

À partir du 1er juillet 2013, aucun élève n'aura plus l'option d'obtention d'un diplôme IEP. Les élèves qui ont été alternativement évalués (NYSAA) auront plutôt droit un un brevet attestant de leurs compétences et réalisations. Pour de plus amples informations, merci de visiter : www.p12.nysed.gov/specialed/publications/iepdiploma.htm.

* Aucun des cours de mathématiques ne sera individuellement sanctionné par plus de 4 crédits scolaires qui compteront, pour cette matière, pour l'obtention du diplôme de fin d'études.

** Les élèves qui convoitent un diplôme Regents avancé avec cachet artistique ou CTE ne sont tenus que d'accumuler 2 crédits dans un cours de langue autre que l'anglais et ne sont pas dans l'obligation de passer l'examen LOTE.

*** Un élève identifié comme ayant un handicap qui nuit à sa capacité pour apprendre une langue peut se passer de cet examen si son IEP indique qu'un tel critère n'est pas approprié. Dans un tel cas, l'élève n'est pas tenu de faire un module de langue autre que l'anglais mais doit toutefois accumuler les 44 crédits requis.

^^ Les élèves admis en automne 2013 dans des programmes CUNY et qui ne réussissent pas aux cours administrés par ces programmes peuvent être obligés de prendre des classes d'appoint ne donnant pas droit à crédit (voir www.cuny.edu/academics/testing/cuny-assessment-tests/faqs.html#1). Ces conditions sont susceptibles de changer et peuvent varier selon les campus. Visitez www.cuny.edu/prepare pour vous informer sur les admissions.

^^^ Pour en savoir plus sur les cours de préparation aux études supérieures certifiés par le Département de l'Éducation de la Ville de New York (NYCDOE), visitez : schools.nyc.gov/Accountability/tools/report/default.htm.

Critères d'examen →

CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES

Pour les élèves entrant en 9e Grade en 2008, 2009, 2010, 2011 ou 2012

NYC Department of Education

T&I-18024 (French)

Récapitulatif de la Disposition Réglementaire 100.5 du Département de l'Éducation de l'État de New York (NYSED) et de la Disposition Réglementaire A-501 du Chancelier. Règlements d'actualité en avril 2012.

Visitez www.p12.nysed.gov/part100/pages/1005.html pour des informations actualisées.

Élèves handicapés : Critères d'examen†

CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME DE FIN D'ÉTUDES

Pour les élèves entrant en 9e Grade en 2008, 2009, 2010, 2011 ou 2012

Élèves handicapés qui ont le droit à la scolarisation conformément à la section 3203 ou 4202(5) de la Loi sur l'Éducation	Diplôme local Réussir à 5 examens Regents et/ou 6 examens RTC****	Diplôme Regents Réussir à 5 examens Regents	Diplôme Regents avancé Réussir à 8 examens Regents	Pensez au futur En plus de l'obtention d'un diplôme de lycée, les élèves peuvent démontrer qu'ils sont prêts pour les études supérieures et pour l'emploi par les résultats académiques suivants :	
	NOTES MINIMUM			Critères minimum indiquant que l'élève est prêt aux études supérieures à City University of New York (CUNY) pour 2012-2013*^	Critères supplémentaires
Examen Regents d'Anglais Complet	55+ aux Regents ou réussir aux épreuves RCT de lecture et d'expression écrite	65 +	65 +	Obtenir 75+ à l'épreuve d'anglais des Examen Regents*^	• Obtenir 3+ à l'une des épreuves des cours avancés (AP) • Réussir à un cours permettant l'obtention de crédits universitaires avec une note supérieure ou égale à "C" • Obtenir un diplôme Regents avancé • Obtenir un diplôme Regents avancé avec cachet CTE et/ou réussir à une évaluation technique reconnue par l'industrie pour l'obtention d'une licence ou d'une certification • Obtenir un diplôme avec cachet artistique • Obtenir 4+ à l'un des examens de baccalauréat international (IB)
Examen Regents de mathématiques***	55+ à l'une des épreuves de mathématiques des examens Regents ou réussir aux épreuves RCT de mathématiques	65 + à l'une des épreuves de mathématiques des examens Regents	65 + à : • l'algèbre intégrée • la géométrie ET • l'algèbre 2/la trigonométrie	Obtenir 80+ à l'une au moins des épreuves applicables des examens Regents de mathématiques*^	
Examen Regents d'histoire et de géographie mondiales	55+ aux Regents ou réussir aux épreuves RCT d'histoire et de géographie mondiales	65 +	65 +		
Examen Regents d'histoire et de gouvernement des États-Unis.	55+ aux Regents ou réussir aux épreuves RCT d'histoire et de gouvernement des États-Unis	65 +	65 +		
Examen Regents de sciences	55+ à l'une des épreuves de Sciences des examens Regents OU réussir aux épreuves RTC de sciences	65+ à l'une des épreuves de Sciences des examens Regents	65 + à : • l'environnement vivant ET • la chimie, les sciences de la Terre ou la physique		
Examen de langues autres que l'anglais (LOTE)			65 +		

†Les élèves peuvent satisfaire les conditions pour l'obtention du diplôme Regents en obtenant certaines notes à d'autres types d'examens tels que les examens de cours avancés et les épreuves des matières SAT entre autres. Les élèves convoitant un diplôme Regents avancé et/ou un diplôme avec mention d'honneur peuvent avoir recours à un maximum de deux examens alternatifs agréés par le NYSED en vue d'obtention de leur diplôme.

*^ Les élèves peuvent également démontrer qu'ils sont prêts aux études supérieures en répondant aux critères d'examens alternatifs de CUNY, notamment SAT, ACT et l'examen d'évaluation de CUNY (CAT). Les élèves admis en automne 2013 dans des programmes CUNY et qui ne répondent pas à ces critères peuvent être obligés de prendre des classes d'appoint ne donnant pas droit à crédit. (Voir www.cuny.edu/academics/testing/cuny-assessment-tests/faqs.html#1.) Ces conditions sont susceptibles de changer et peuvent varier selon les campus. Visitez www.cuny.edu/prepare pour vous informer sur les admissions.

*** Les élèves qui ont réussi aux épreuves de mathématiques A ou de mathématiques B des examens Regents doivent consulter les critères précédents des examens alternatifs permettant l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires.
Les épreuves de mathématiques A et de mathématiques B ont été administrées pour la dernière fois respectivement en janvier 2009 et en juin 2010.

**** Remarque : L'option de passer les examens RCT n'est accessible qu'aux élèves handicapés entrant pour la première fois en 9e grade avant septembre de l'année scolaire 2011-2012. Les élèves peuvent passer toutes les épreuves des examens Regents, toutes celles des examens RCT ou une combinaison des deux. Cependant, si l'élève a recours aux résultats du RTC pour répondre aux exigences du diplôme local, il doit avoir passé sans succès les épreuves obligatoires correspondantes de cette matière des examens Regents et avoir obtenu une note de moins de 55.

Crédits requis →

Récapitulatif de la Disposition Réglementaire 100.5 du Département de l'Éducation de l'État de New York (NYSED) et de la Disposition Réglementaire A-501 du Chancelier. Règlements d'actualité en avril 2012.
Visitez www.p12.nysed.gov/part100/pages/1005.html pour des informations actualisées.